



COMMISSION ÉCOLE/PÉRI ET EXTRA SCOLAIRE/RESTAURATION SCOLAIRE

En raison de la crise sanitaire, les rassemblements en grand groupe ne pouvant avoir lieu, nous proposons ce document reprenant les éléments pour cette année scolaire 2021.2021.

Il est proposé en fin de document, une foire aux questions sur laquelle nous apporterons nos réponses courant mars

Sommaire :

- 1- Attribution de la commission et sa composition
- 2- Rentrée scolaire 2020.2021 :
 - Effectifs scolaires et équipe enseignante
 - Classe annexée
 - Dispositif UPE2A
 - Rythmes scolaires
- 3- Prévisions des effectifs rentrée 2021.2022
- 4- Commission de dérogation d'inscription scolaire
- 5- Organisation des accueils périscolaires et extrascolaires
- 6- Le CLAS
- 7- Restauration scolaire
- 8- PEDT
- 9- Points travaux sur les écoles
- 10- Calendriers prévisionnels des prochaines réunions et manifestations
- 11- Foire aux questions

1- Attribution de la commission et sa composition

Son fonctionnement

- La commission est extra-municipale, elle est composée d'élus et de non élus et elle est ouverte à tous. Elle ne doit pas seulement être un lieu d'informations mais également un lieu d'échanges et de propositions.
- Elle est ouverte à toutes les réflexions où peuvent émerger de nouvelles idées qui permettent d'élaborer un travail plus constructif
- Elle émet des propositions qui sont soumises au Conseil Municipal
- Elle se veut avant tout **une force de proposition**
- Son ordre du jour est envoyé 8 à 10 jours avant la date prévue, accompagné d'éventuels documents. Un compte rendu est établi après chaque séance.

- Elle se réunit 1 fois par semestre
- Afin de mener à bien les projets élaborés, il est demandé à chacun une participation régulière.

Ses attributions

- Toutes les questions scolaires relatives aux effectifs scolaires et aux moyens de fonctionnement scolaire : locaux, matériels, personnel, budget de fonctionnement
- Carte scolaire (prévision des effectifs et répartition entre les différents groupes scolaires)
- Suivi des Conseils d'Ecoles
- Relations avec les parents et les enseignants
- Restaurant scolaire
- Convention Territoriale Globale (CTG qui remplace le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)), Centre de loisirs associés Aux Ecoles (CLAE), Accueil de Loisirs sans Hébergement (ALSH): objectifs, organisation, fonctionnement, moyens, bilans...
- Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS), Veille Educative et Réussite Educative
- Convention CLAE/Ecoles...

Ses acteurs

- Ecoles, enseignants, parents d'élèves
- Techniciens communaux : DGS, chefs des services (socio-éducatif, restauration et hygiène des bâtiments, coordination PEDT), directeurs CLAE
- Liens avec les autres commissions sur les points relevant du domaine éducatif : Sport, Animations et culture, finances, action sociale, environnement...

Elue référent qui structure la vie éducative de la commune, anime la commission, assure le lien entre les différents acteurs

- Elus

2- Rentrée scolaire 2020.2021

- Effectifs scolaires et équipe enseignante

	AIME CESAIRE			RENE GOSCINNY	
Madame PELLICER	PS/MS	26	Véronique CARCENAC	PS/MS	24
Sandrine MARTIN	MS/GS	24	Françoise YON	PS/MS	23
Catherine MONCLUS	GS/CP	21	Delphine THOLE	GS	23
Carole AJAC	CP	22	Madame SOLTANI	CP	25
Florence BLANC	CE1	27	Mélanie RUA	CE1	22
Madame MONTEU	CE2	24	Monsieur CANELLADA	CE2	28
Karine SAPEDE	CM1	23	Amandine BOUSQUET	CM1	30
Isabelle LABEUR	CM2	23	Muriel FORTE	CE2/CM2	27
Classe annexée : Pascal RENARD	Tout niveau	7	UPE2A	Effectif actuelle	6
TOTAL		190	TOTAL		202
TOTAL enfants effectifs Base élève : 392 exemplaires					
Total enfants avec ASEI + UPE2A = 405					

- Classe annexée :

Pour rappel, cette classe est un dispositif de scolarisation inclusive d'enfants malentendants dans un milieu scolaire ordinaire en partenariat avec CIVAL LESTRADE

Bilan depuis 2014, première année de collaboration						
	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020
Nombre d'enfants	8	3	8	5	7	7
Remarque	Enfants d'âge maternel, sourds ou malentendants et pour certains présentant des polyhandicaps				Enfants d'âge élémentaire malentendant, oralisant	
Personnels encadrants	Enseignant, éducateurs spécialisés, orthophoniste, psychomotricien					
Modalités de collaboration	Aménagement des locaux (installation de signaux sonores alerte incendie et PPMS), convention tripartite (Ecole-Cival Lestrade-Commune), convention de coopération pédagogique, développement de projets en partenariat, CLECT (pour éléments financiers), formations LSF pour animateurs CLAE					

Cette année scolaire 2020.2021, 7 enfants d'âge élémentaire constituent les effectifs de cette classe.

Le contexte sanitaire ne permet que très peu d'interférences entre tous les élèves de l'élémentaire, car les enfants de cette classe annexée ne doivent être aucunement brassés avec leurs pairs, les projets collaboratifs sont limités

- Dispositif UPE2A

Présentation générale

Ce dispositif accueille des enfants primo-arrivants allophones pour une année, ils bénéficient d'un enseignement renforcé sur l'oral et l'écrit dans la langue de scolarisation, le français

Ce dispositif prend en charge 8 enfants maximum à mi-temps, ils sont en classes ordinaires l'autre mi-temps dans leur établissement d'affectation

Cette année scolaire 2020.2021, l'effectif en février 2021 est de 6 élèves dont aucun n'est d'Auzeville, ils sont inscrits scolairement dans des écoles de communes voisines.

Des conventions entre communes sont co-signées par les Maires et le DASEN

- Rythmes scolaires :

Lors d'un conseil d'école extraordinaire en janvier 2020 et à la suite d'un sondage auprès des parents d'élèves qui a relevé que 85% des familles souhaitent le maintien de l'organisation scolaire sur 4 jours

½, il est décidé ce maintien. Cette décision concertée, a été délibérée au conseil municipal de fin janvier 2020, pour une durée de 3 ans.

Cette organisation est prise en compte pour le PEDT.

3- Prévisions des effectifs scolaires rentrée 2021.2022 sans nouveaux critères dérogatoires

RENE GOSCINNY		
NIVEAU	NOMBRE	TOTAL
PS	20	66
MS	17	
GS	29	
CP	23	133
CE1	24	
CE2	22	
CM1	34	
CM2	30	
		199

AIME CESAIRE		
NIVEAU	NOMBRE	TOTAL
PS	17	59
MS	26	
GS	16	
CP	21	125
CE1	30	
CE2	27	
CM1	24	
CM2	23	
		184

Total prévisionnel : 383 élèves répartis en 125 en Maternelle et 258 en Élémentaire

L'IEN de circonscription nous informe qu'au vue des effectifs prévisionnels actuels, il n'y aura pas de mouvement d'ouverture ou de fermeture dans nos écoles.

4- Commission de dérogation d'inscription scolaire

La commission de dérogation aux inscriptions scolaires s'est tenue le vendredi 22 janvier dernier en présence des directrices d'écoles et de parents délégués d'élus et techniciens en charge des affaires scolaires.

Lors de cette commission, nous avons présenté la nécessité de rééquilibrer nos effectifs scolaires afin d'être en mesure de pouvoir accueillir les élèves des futures familles auzevilloises qui s'installeront sur notre territoire dès cette année 2021 et dans les années à venir.

Parallèlement, nous avons quantifié le nombre d'élèves scolarisés dans nos établissements non domiciliés sur la commune, au nombre de 58.

Il convenait donc de réétudier les critères dérogatoires.

Lors du Conseil Municipal du 17/02/2021, il a été voté à l'unanimité, la non inscription de nouveaux élèves extérieurs et la non inscription pour les élèves extérieurs déjà scolarisés dans nos établissements lors de leurs passages en Cours Préparatoire hormis ceux qui ont une fratrie déjà scolarisée en élémentaire.

En retenant ces critères, nos services ont quantifié les effectifs prévisionnels pour les trois prochaines rentrées scolaires avec les éléments connus à ce jour. Le tableau plus bas reprend ces données :

Niveaux	Rentrée 2021-2022		Rentrée 2022-2023		Rentrée 2023-2024	
	René GOSCINNY	Aimé CESAIRE	René GOSCINNY	Aimé CESAIRE	René GOSCINNY	Aimé CESAIRE
Petite section	18	15	14	15	16	13
Moyenne section	15	26	18	15	14	15
Grande section	29	15	15	26	18	15
Total	62	56	47	56	48	43

Niveaux	Rentrée 2021-2022		Rentrée 2022-2023		Rentrée 2023-2024	
	René GOSCINNY	Aimé CESAIRE	René GOSCINNY	Aimé CESAIRE	René GOSCINNY	Aimé CESAIRE
CP	17	18	24	14	13	25
CE1	23	30	17	18	22	14
CE2	22	25	23	30	17	18
CM1	33	23	22	25	23	30
CM2	30	20	33	23	22	25
Total	125	116	119	110	97	112

Niveau	Rentrée 2021-2022		Rentrée 2022-2023		Rentrée 2023-2024	
	Maternelle	Elémentaire	Maternelle	Elémentaire	Maternelle	Elémentaire
Total RG + AC	118	241	103	229	91	209

Niveau	Rentrée 2021-2022	Rentrée 2022-2023	Rentrée 2023-2024
Nombre prévisionnel d'enfants scolarisés	359	332	300

Nous constatons que les effectifs prévisionnels diminuent considérablement sur les trois prochaines années, nous souhaitons le mettre en parallèle avec le nombre de logements qui sera livré sur cette période :

- 2021 : 16 T1/T2 + 22 T3 + 61 T4 et plus

- 2022 : 8 T1/T2 + 8 T3 + 15 T4 et plus

- 2023 - premier semestre 2024 : 69 T1/T2 + 93 T3 + 131 T4 et plus

Au regard du nombre et des typologies de ces nouveaux logements, il est difficile d'estimer un nombre précis de nouveaux élèves. Toutefois, il semble convenable d'envisager que nos capacités d'accueil seront acceptables sans risque de fermetures de classe, en réinterrogeant la carte scolaire actuelle pour affecter les élèves dans les établissements selon leurs niveaux de classe.

5- Organisation des accueils périscolaires et extrascolaires

Les CLAE(s)

CF Annexe 1 pour le CLAE Aimé Césaire présentée par sa directrice Julie FOURMENT

CF Annexe 2 pour le CLAE René Goscinny, présentée par son directeur Alexis THIAW

L'ALSH présenté par sa directrice, Murièle NICOLAS :

• Freins et difficultés, adaptations liées aux protocoles sanitaires

La logistique suite au protocole est complexe et pénible pour les enfants et les animateurs de RG et AC. Contraintes supplémentaires dans le choix des activités, installation, rangement, ...).

Constat :

Pour les enfants de AC, c'est plus pratique car le même protocole sur le reste de la semaine.

Pour les animateurs : L'horaire des réunions ALSH surtout celui du mardi (préparations vacances) 9h30-11h30 est modifié car les animateurs doivent manger à 11h15.

Il est difficile d'avoir les agents à 09h00 et ils doivent partir à 11h00 pour être sur le site de RG. Ils enchaînent, ce qui fait une longue journée car il y a une réunion CLAE l'après-midi.

Toute la dynamique pour fédérer les enfants des deux écoles, est pénalisée par le non brassage des enfants. (Un effort est fait pour garder les mêmes axes et activités).

Difficulté pour le « non brassage » entre école lors des passages aux toilettes 14h-18h30, et dans le bus qui accompagne les enfants de RG vers AC.

Une organisation du dortoir est nécessaire pour tenir compte des non brassages (positionnement des lits et changement de drap le mardi soir pour le mercredi 12h).

• Actions et projets

Action sur la sensibilisation à la notion du Handicap, la notion d'entraide, le tri et les déchets (Goûters zéro déchet, clean, expression artistique...).

Projet à venir : égalité - fille /garçon et laïcité. La coopération, l'esprit critique,

• Effectifs moyens

- RG Maternelle : 12h-14h =13 14h-18h30 =19
- RG Élémentaire : 12h-14h=27 14h-18h30 =20
- AC Maternelle : 12h-14h=5 14h-18h30 =25
- AC Élémentaire : 12h-14h=18 14h-18h30=25

• Equipe

Dynamique, qui s'adapte, mais une fatigue s'installe (depuis la dernière semaine du mois de novembre)
Tous les efforts faits pour être au plus proche des exigences des protocoles joue sur le moral de certain animateur.

• Harmonisation des tarifs

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'harmonisation des tarifs ALSH portée par le Sicoval qui a pour finalité d'appliquer les mêmes tarifs sur toutes les structures du territoire intercommunal, on note pour cette année scolaire 2020.2021, une augmentation pour les 9 premières tranches de QF CAF s'élevant entre 25% et 50%

Pour les tranche supérieures, l'augmentation est en moyenne de 1.70%.

Ici, le tableau qui reprend par tranche de QF les augmentations tarifaires.

T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8
1,80	1,91	2,43	2,63	3,00	3,38	3,90	5,22
2,70	2,87	3,65	3,94	4,50	5,06	5,85	7,83
0,90	0,96	1,22	1,31	1,50	1,68	1,95	2,61

Augmentation en %age

50,00%	50,26%	50,21%	49,81%	50,00%	49,70%	50,00%	50,00%
--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------

T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15
9,24	12,26	13,15	14,00	14,81	15,41	16,00
11,49	12,47	13,37	14,24	15,06	15,67	16,27
2,25	0,21	0,22	0,24	0,25	0,26	0,27

24,35%	1,71%	1,67%	1,71%	1,69%	1,69%	1,69%
--------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

6- Le CLAS :

Ici les données quantitatives pour les dispositifs élémentaires, collège et lycée :

ELEMENTAIRE	Nombre d'enfants proposés	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
CLAS Aimé Césaire	13	4	4	2	2	1
CLAS René Goscinny	16	3	7	5	1	0
TOTAL	29	7	11	7	3	1
	Nombre d'enfants inscrits au 09/12/2020	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
CLAS Aimé Césaire	8	2	1	3	1	1
CLAS René Goscinny	11	3	3	3	0	2
TOTAL	19	5	4	6	1	3
COLLEGE						
	Nombre d'enfants proposés	6°	5°	4°	3°	
CLAS Collège	2	0	0	1		1
Non démarré. Relais temporaire par CLAS Collège Ramonville pour les 2 demandes						
LYCEE						
	Nombre de jeunes proposés	2nde				
CLAS Lycée	17	17				
	Nombre de jeunes inscrits au 09/12/2020	2nde				
CLAS Lycée	16	16				

7- Restauration Scolaire

Pour rappel, le service restauration gère deux centres de production en liaison chaude répartis sur les deux établissements. Il produit 5 jours par semaine des repas destinés aux enfants scolarisés sur nos établissements. En grande moyenne, 98% des enfants déjeunent le midi sur nos structures.

Les menus sont élaborés par les équipes de cuisiniers, en respectant le GEM-RCM, les 7 principes HACCP, la loi Égalim, mais aussi en favorisant les inspirations des techniciens et la saisonnalité.

Depuis 2014, on note une augmentation significative du nombre annuel de repas produits s'élevant à 30%, qui s'explique par l'augmentation des effectif scolaires et le pourcentage de fréquentation. En 2014, il était de 94%.

Il convient d'avoir quelques perspectives à venir qui tendront vers :

- Une réflexion sur l'organisation du temps de services des repas au regard de la capacité d'accueil des salles de restauration
- La mise en œuvre complète de la loi Égalim
- Le développement des circuits courts
- L'obtention d'une labélisation

Quels ont été ou sont les contraintes liées au contexte sanitaire ?

➤ Reprise partielle des écoles de mi-mai à début juillet : fermeture du service restauration car tous les agents, devenus polyvalents, ont assuré la mise en œuvre du protocole de nettoyage et de désinfection. Les enfants mangeaient leur pique-nique dans leur classe

➤ Rentrée scolaire de septembre : Organisation des espaces d'accueil des enfants en restauration par groupes/classe distancés de 1 mètre.

➤ En février 2021 : renforcement du protocole sanitaire d'accueil des enfants sur les temps de restauration : Les groupes/classe ont été distancés de 2 mètres (réaménagement des espaces), le service des plats (entrées, plat principal, desserts, pain) de fait à l'assiette, l'eau est maintenant

servie, ce qui implique des organisations strictes et collaboratives entre les personnels de restauration et d'animation.

On note sur ce temps de 12h à 13h, une pression forte, bien sûr au détriment des agents et surtout des enfants, toutefois le service des repas est maintenu est répond au préambule du nouveau protocole « *il joue un rôle fondamental en revêtant des dimensions sociales et éducatives et en contribuant à la réussite des élèves. Le déjeuner à la restauration constitue la garantie d'un repas complet et équilibré quotidien. Il est donc essentiel de maintenir au mieux son fonctionnement, au besoin avec le recours à des adaptations temporaires, tout en garantissant la sécurité des élèves et des agents.* »

Une réflexion a été menée pour envisager un double service afin de diminuer les contraintes citées plus haut et d'améliorer l'accueil des enfants sur ce temps de repas : cette nouvelle organisation demanderait des aménagements d'emploi du temps des agents, du recrutement, des nouvelles méthodologies de travail, des investissements de matériel, le temps de repas serait diminué (aujourd'hui d'environ 50 m', pour double service estimé à 30 m'). Cette piste ne peut pas être envisagée dans un laps de temps réduit, bien qu'elle pourrait permettre l'accueil des enfants en nombre réduit, (moins de bruits et meilleures gestions des dynamiques), les animateurs pourraient manger en même temps que les enfants, l'encadrement des enfants serait facilité, et les projets seraient possibles.

Cette piste n'est toutefois pas mise à l'écart, elle se reposera au regard des effectifs scolaires à venir et du maintien ou de l'allègement du protocole sanitaire.

8- PEDT

Le PEDT en est à sa deuxième édition, qui arrive à expiration fin juin 2021, il convient de faire son évaluation et projeter vers une nouvelle écriture pour une durée de 3 ans allant de septembre 2021 à juin 2024. Le coordonnateur PEDT et son comité technique y travaille. Les membres du Comité de Pilotage seront informés sur chacune des étapes d'évaluation et de réécriture.

9- Points travaux sur les écoles : CF Annexe 3

10- Calendriers prévisionnels des prochaines réunions et manifestations

- Carnaval prévu initialement le samedi 20 mars 2021 est annulée car le contexte sanitaire ne permet pas sa réalisation, même si l'équipe organisatrice, composée d'animateurs et portée par le service de la vie associative avait réfléchi à une version adaptée en extérieure. Des premières vidéos expliquant les mesures barrières sous formes ludiques avaient été réalisées par toutes l'équipe.
- Fête des CLAE(s) : En voici ses grandes lignes : **Elle sera virtuelle dans sa majeure partie. Sa date sera le vendredi 25 juin 2021**

- Dès le retour des vacances d'hiver, les animateurs vont proposer aux enfants de chaque groupe classe, autant en maternelle qu'en élémentaire, de créer un spectacle (danse chorégraphique-chant-théâtre- autre...) qui sera filmé. Ces vidéos seront montées par les animateurs pour en produire un film d'environ 1h. Ce film sera envoyé via WeTransfer aux familles le vendredi 25/06 dans l'après-midi. Alors, tous les parents et leurs enfants pourront le visionner en même temps, ce qui reconstituera de façon virtuelle, le temps traditionnel de représentation connu sur toutes les éditions précédentes de cette manifestation

-La semaine du 21/06 au 25/06 sera banalisée pour tous les enfants des 4 CLAE, pour des jeux type kermesse qui tourneront sur les structures afin que tous les enfants puissent participer à la même offre ludique

- La semaine du 21/06 au 25/06 sera banalisée autour d'expositions qui seront produites par les animateurs et les enfants et exposées dans les structures

Les CLAS et la classe annexée seront parties prenantes de cette manifestation.

Depuis sa conception en 2011, cette fête de CLAE organisée par l'équipe d'animation élargie, a pour objectif principal de réunir tous les enfants et toutes leurs familles autour d'un événement festif et convivial sur un lieu « neutre » (terrain Louis Delherm).

Cet objectif ne pourra pas être retenu dans son idée première puisqu'aucun rassemblement « physique ni géographique » ne sera envisagé, toutefois je remercie très vivement l'ensemble des animateurs d'avoir innové sa formule en gardant les valeurs fédératrices de rassemblement autour d'un projet collaboratif et créatif, de permettre aux enfants et aux familles un temps de joie et de partage.

11- Foire aux questions

Nous vous proposons de nous faire remonter vos questions ou remarques, sur lesquelles nous apporterons une réponse au plus vite.

Pour se faire, vous pouvez les adresser à l'adresse mail suivante : enfance.animation@auzeville31.fr